

# AMUNDI FUNDS BFT OPTIMAL INCOME - IE

SYNTHESE DE  
GESTION

30/06/2017

DIVERSIFIÉ ■

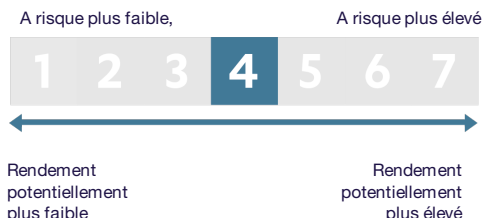
## Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 048,50 ( EUR )  
Date de VL et d'actif géré : 30/06/2017  
Actif géré : 42,50 ( millions EUR )  
Code ISIN : LU1386074378  
Code Bloomberg : AMBOIEC LX  
Indice de référence : -  
Eligibilité : -

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de réaliser une performance annualisée de 5% au-delà de l'Eonia capitalisé, sur un horizon de placement de 3 ans minimum, après prise en compte des frais courants. Pour atteindre cet objectif, l'équipe de gestion adopte une stratégie de sélection des meilleurs rendements parmi un univers d'obligations d'entreprises et d'actions de l'Union Européenne et de l'OCDE. Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion.

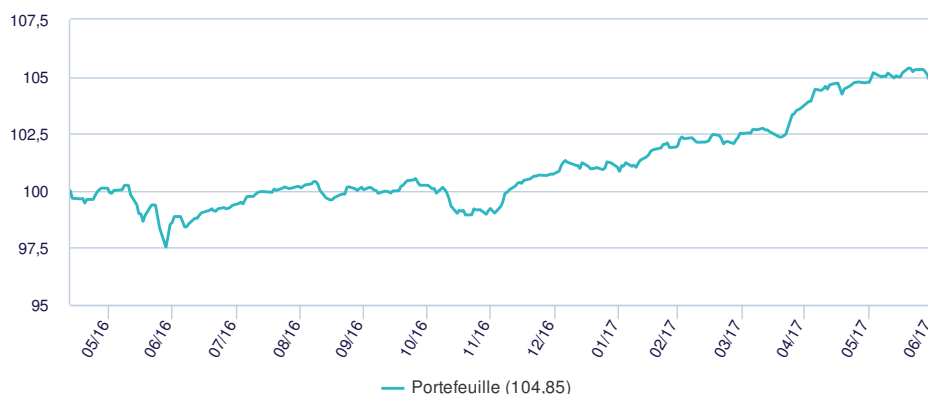
## Profil de risque et de rendement (SRR)



Le SRR correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Performances

### Evolution de la performance (base 100) \*



### Performances glissantes \*

Depuis le	Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
12/05/2016	30/12/2016	31/05/2017	31/03/2017	30/06/2016	-	-	-
Portefeuille	4,85%	4,10%	0,10%	2,29%	6,33%	-	-

### Performances calendaires (1) \*

	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	-	-	-	-	-

### Indicateurs

	Portefeuille
Notation moyenne	BB-
Exposition actions	21,60%
Exposition crédit	52,50%
Sensibilité taux	2,60
Sensibilité crédit	1,60
Nombre de lignes	104

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

### Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,50%	-	-
Ratio de Sharpe	2,57	-	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-2,71%
Délai de recouvrement (jours)	67
Moins bon mois	06/2016
Moins bonne performance	-1,31%
Meilleur mois	12/2016
Meilleure performance	1,51%

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.



**Zakaria Darouich**  
Gérant de portefeuille



**Fabrice Masson**  
Gérant de portefeuille



**Michel Zatarain**  
Gérant de portefeuille

## Commentaire de gestion

En juin, la Fed a remonté ses taux comme attendu par les marchés en début de mois. La volatilité continuait de baisser et les taux fluctuaient de manière très limitée (entre 0.3% et 0.25% sur le 10 ans allemand). L'incertitude politique en zone euro n'a que peu perturbé cet environnement : les spreads périphériques se sont écartés (à 200 bp sur le 10 ans italien) avec la perspective d'élections en Italie avant la fin de l'année mais sont rapidement revenus par la suite lorsqu'il est apparu que les élections ne pourraient pas être avancées. La surprise est venue de la BCE lorsque Mario Draghi est apparu plus restrictif qu'attendu, laissant entrevoir une réduction de l'accommodation de sa politique monétaire plus rapidement que prévu. Les marchés ont réagi violemment à ce discours et le taux allemand à 10 ans est passé en 4 jours de 0.25% à 0.47%, faisant décaler les taux des différents pays de la zone euro de la même amplitude. Les spreads de l'indice Merrill euro corporate investment grade sont en hausse de 2 bp (à 61 bp) et la tendance est inversée sur le high yield, avec des spreads en baisse de 10 bp (à 233 bp, avec un point bas en cours de mois à 226 bp). Le marché primaire a été dynamique sur le marché du crédit en euro, tant investment grade que high yield. Sur ce dernier, plus de 7 milliards d'euros ont été émis en juin, soit un volume total de près de 35 milliards d'euros émis depuis le début de l'année. Par ailleurs, les marchés actions ont également été affectés (-2.7% pour l'indice Stoxx600) en raison de ces perspectives de normalisation des politiques monétaires.

Dans cette configuration de marché peu favorable, le fonds a réussi à afficher une performance positive nette de 0,10% en juin. Sur les actions, le pilotage tactique de l'exposition via options a contribué par +20bps sur le mois. Par ailleurs, la sensibilité taux faible du fonds aux taux Euro (maintenue à 1) a permis de modérer l'impact de la hausse des taux. Arrêtée au 30 juin, l'exposition high yield compte pour 44% de l'actif, l'investment grade est à 8% en net et l'exposition actions est à 22%. La sensibilité aux taux a été relevée en fin de mois à 2,6 avec une diversification sur les taux UK court, et la sensibilité crédit est stable à 1,6.

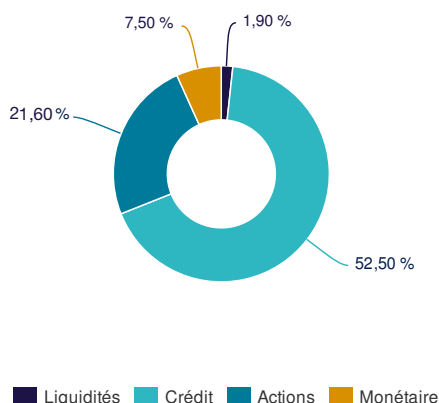
La poche actions affiche une performance négative mais moins forte que les indices actions. Le portefeuille a été impacté par le recul des valeurs de Télécommunications (Orange -9%, Deutsche Telekom -8%) mais également par Roche (-8%). En revanche, Smurfit Kappa (+9%) et Ipsen (+8%) ont contribué positivement à la performance du fonds.

Du côté obligataire, le fonds a participé à plusieurs émissions sur le marché primaire, Plastic Omnium, d'échéance juin 2024 et Motherson, de maturité juillet 2024. L'exposition aux convertibles est stable, à 8% du fonds.

Le rendement de la poche actions s'élève à 3,66% à fin juin et le taux de rendement brut du fonds est de 2,70%.

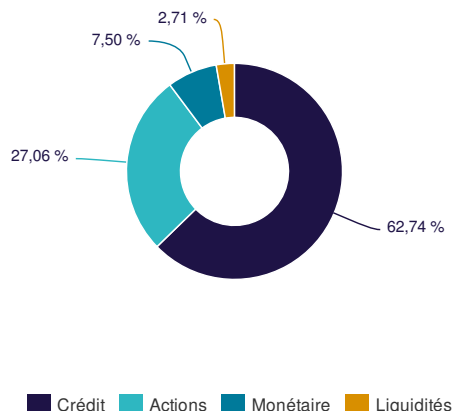
## Composition du portefeuille

### Allocation d'actifs (avec dérivés)



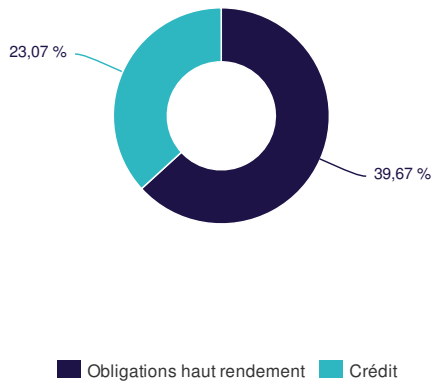
L'allocation d'actifs est exprimée en exposition

### Allocation d'actifs (poids)

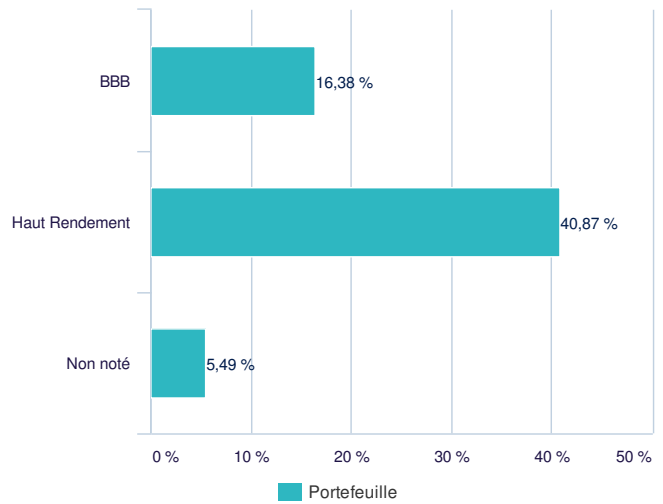


Composition du portefeuille - Analyse des obligations

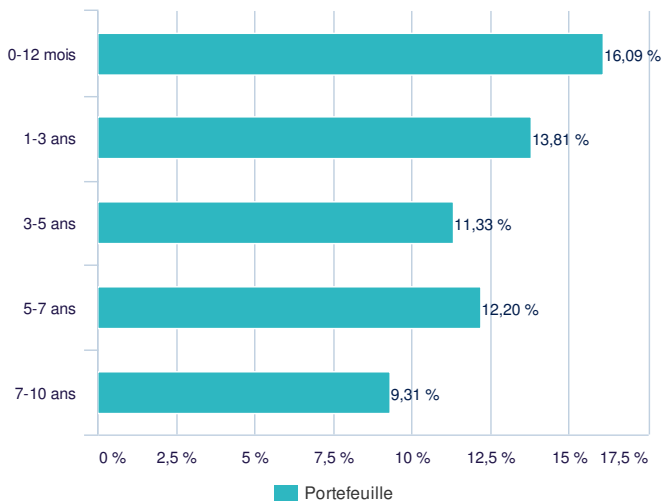
Répartition par types émetteurs



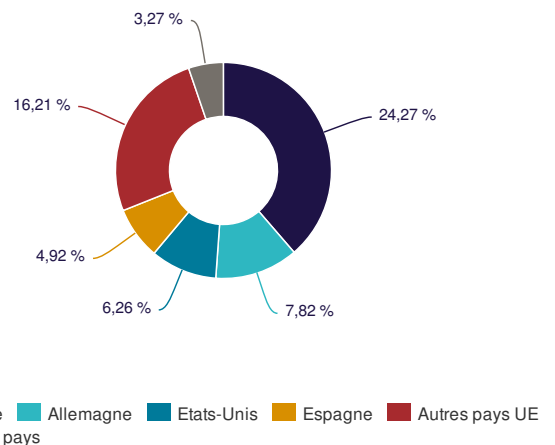
Répartition par notations



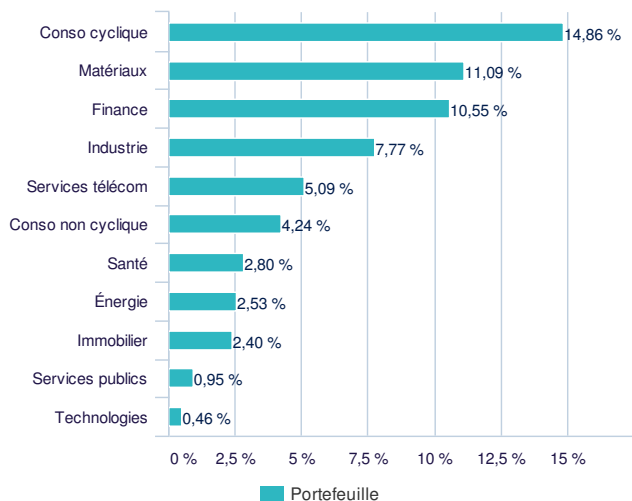
Répartition par maturités



Répartition géographique



Répartition par secteurs

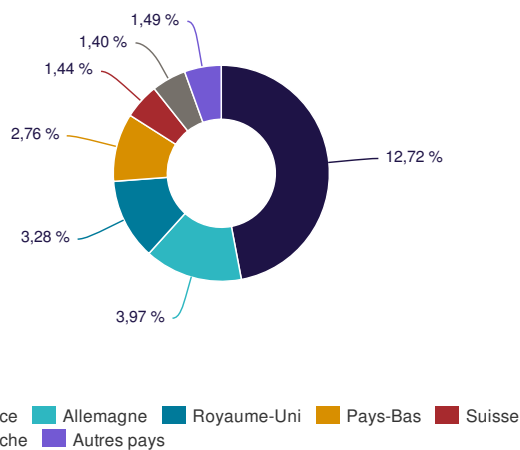


Principales lignes d'obligations

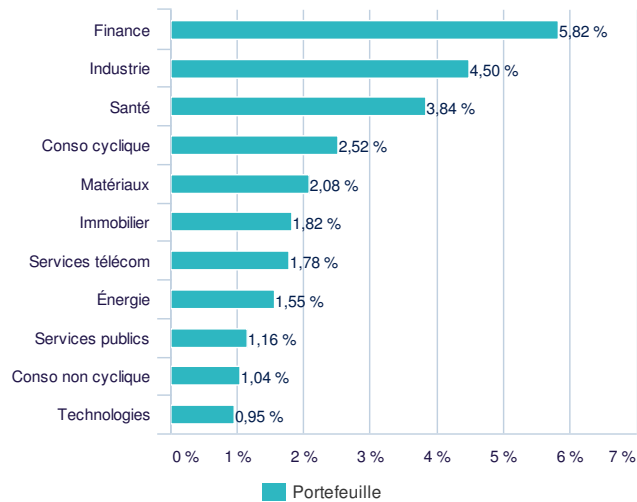
Titre	Secteur	% d'actif
CAISSE NTLLE PREVOYANCE-CNP ASS	Finance	1,75%
BALL CORP	Matériaux	1,63%
BPCE SA	Finance	1,51%
PAPREC HOLDING	Industrie	1,50%
SOCIETE GENERALE	Finance	1,50%
BNP PARIBAS	Finance	1,48%
HUNTSMAN INTL LLC	Matériaux	1,48%
INTERNATIONAL GAME TECHNO PLC	Conso cyclique	1,44%
HOMEVI SAS	Santé	1,38%
CIRSA FUNDING LUXEMBOURG	Conso cyclique	1,37%
<b>Total</b>	-	<b>15,03%</b>

## Composition du portefeuille - Analyse des actions

## Répartition géographique de la poche actions



## Répartition sectorielle de la poche actions



## Principaux émetteurs actions

Émetteur	% d'actif
IPSEN SA	1,69 %
RUBIS	1,16 %
SIEMENS AG	1,06 %
UNILEVER NV	1,04 %
VALEO SA	1,01 %
EULER HERMES GROUP	1,00 %
CAP GEMINI SA	0,95 %
DEUTSCHE TELEKOM AG	0,92 %
ROYAL DUTCH SHELL PLC	0,90 %
ORANGE SA	0,87 %
<b>Total</b>	<b>10,60 %</b>

## Caractéristiques principales

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	10/05/2016
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU1386074378
Code Bloomberg	AMBOIEC LX
Souscription minimum: 1ère / suivantes	500000 Equivalent en EUR de USD / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais Gestion Financière Direct	0,50% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20
Frais de sortie (maximum)	0%
Frais courants	0,63% ( Estimés ) - 25/10/2016
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	01/01/1900: Aucun
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+3
Date de valeur souscription	J+3
Particularité	Non

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

**SCR Marché****Principales composantes du SCR marché**

SCR Taux UP	2,91%
SCR Taux DOWN	-0,49%
SCR Actions	18,11%
SCR Actions Type 1	10,94%
SCR Actions Type 2	8,40%
SCR Crédit	13,85%
SCR Crédit Cash	13,62%
SCR Credit Repackaged Loans	0%
SCR Crédit Dérivé	0,24%
SCR Crédit Dérivé Down	0,24%
SCR Change	0,77%
SCR Concentration	0,55%

**Principaux groupes contribuant au SCR de concentration**

	SCR de concentration
GROUPE BPCE #NC	0,36%
ING GROEP NV #NC	0,27%
CREDIT AGRICOLE SA #NC	0,24%
ABN AMRO GROUP #NC	0,15%
SOCIETE GENERALE #NC	0,12%
BNP PARIBAS #NC	0,09%
MOTHERSON SUMI SYSTEMS LTD #NC	0,05%
CAISSE NTLE PREVOYANCE-CNP ASS	0,02%
MAYROY SA #NC	0,01%

Les calculs de ratios SCR et les informations contenus dans le présent document ont été établis à partir d'informations et de données collectées par Amundi auprès de tiers, ils sont fournis à titre d'information et visent uniquement à donner un ordre de grandeur. Ces informations et données ont été jugées fiables par Amundi à la date de réalisation de ce document. Néanmoins, Amundi ne peut en garantir la qualité, l'exactitude, l'authenticité, ou encore leur caractère complet et suffisant, il n'est en conséquence pas responsable de tous préjudices ou dommages découlant notamment du caractère erroné, frauduleux ou trompeur de ces informations, calculs et données. Les calculs de SCR sont basés sur une simplification du modèle standard (source EIOPA solvency II), ils ne concernent que les risques de marché (taux, crédit, change, actions.), sans SCR contrepartie et avant réintégration du passif. Les résultats agrégés sont donnés à titres indicatifs. Les données présentées sont basées sur des données de source front.

**Glossaire****SCR Marché**

Capital réglementaire permettant de couvrir les chocs sur les investissements des actifs risqués.

**Principales composantes du SCR marché**

SCR Taux, SCR Actions, SCR Crédit, SCR Change et Concentration. Le choc taux est décomposé entre choc à la hausse des taux et choc à la baisse. Il dépend des courbes swaps de chaque devise. Le choc actions est fonction de la zone géographique : OCDE ou Europe (EEA) vs le reste du monde. Le choc crédit varie en fonction de la nature des investissements (obligations et dérivés). Pour les obligations, il dépend de la sensibilité et du rating. Pour les dérivés, il dépend des courbes de spreads. Le choc sur le change est de +/- 25% selon que l'on est long ou short devises. Il est identique sur quasiment toutes les devises sauf à la périphérie de la zone euro. Le choc sur la Concentration n'est appliqué que sur l'exposition en excès d'un seuil qui dépend du rating de l'émetteur.

**Principales étapes de calcul du SCR marché**

Analyse de la composition du portefeuille selon les axes de la réglementation. Application des chocs à chaque ligne du portefeuille en tenant compte de l'éligibilité des éventuelles couvertures. Calcul de SCR agrégés intermédiaires sur les 4 composantes du SCR marché en utilisant les deux matrices de corrélations en fonction du régime de marché sur les taux marchés haussiers et marchés baissiers. Le SCR Marché est le maximum entre le SCR Marché hausse des taux et SCR Marché baisse des taux.

**Avertissement**

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.